



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

énergie éolienne

Question écrite n° 107171

## Texte de la question

M. Pascal Brindeau attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur les préoccupations des riverains et de nombreuses associations de défense du patrimoine paysager quant aux conséquences de nouvelles implantations d'éoliennes industrielles et de projets de ZDE contribuant à la concentration d'un grand nombre de celles-ci sur des territoires parfois déjà fortement dotés. Si tous partagent les objectifs du Grenelle de l'environnement et en particulier l'intérêt pour la France de diversifier son bouquet énergétique, particuliers et associations s'inquiètent du développement non maîtrisé de certains projets éoliens. En particulier, la loi définit une distance minimale d'installation de 500 m des zones d'habitations qui peut apparaître faible dans les zones paysagères plates comme lorsque les parcs éoliens sont situés en hauteur. Par ailleurs, les associations comme les élus locaux souhaitent avoir des garanties sur les obligations de déconstruction dont devront s'acquitter les industriels installateurs des éoliennes lorsque celles-ci auront atteint la limite de leur durée de vie. Ils s'interrogent enfin sur l'opportunité d'un moratoire d'implantations nouvelles dans l'attente d'une évaluation de l'efficacité énergétique et économique de l'éolien. Il lui demande de lui indiquer le point de vue du Gouvernement sur l'ensemble de ces questions.

## Données clés

**Auteur :** [M. Pascal Brindeau](#)

**Circonscription :** Loir-et-Cher (3<sup>e</sup> circonscription) - Nouveau Centre

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 107171

**Rubrique :** Énergie et carburants

**Ministère interrogé :** Écologie, développement durable, transports et logement

**Ministère attributaire :** Écologie, développement durable et énergie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 mai 2011, page 4394

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)